

### Action RSE de Tunis Re :

Don matériels et équipements Médicaux à l'hôpital Wassila Bourguiba : Centre de Maternité et Néonatalogie. 11 Mars 2022



## EDITORIAL

L'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022, a eu aussitôt des répercussions macroéconomiques majeures sur les marchés mondiaux de l'énergie, des produits alimentaires et des capitaux. En effet, compte tenu du poids des deux pays dans le commerce international, tous les secteurs de l'économie subiront, sans exception, les conséquences de cet événement, certes à des degrés variables, induites par l'application de sanctions et d'embargo commercial contre la Russie. Le monde de l'assurance reste attentif à l'évolution de la situation, puisqu'il ne sera incontestablement pas épargné des conséquences de cette guerre. Certaines branches pourraient être affectées telles que l'assurance contre les risques politiques (PRI), l'aviation, le crédit commercial, le fret maritime et les risques Cyber.

Le Joint War Committee «JWC» a enclenché les clauses de résiliation automatique des risques de guerre en plaçant les eaux ukrainiennes et russes de la mer Noire et de la mer d'Azov, en zone à haut risque et a même élargi les zones répertoriées de risques de guerre, de piraterie et de terrorisme, à la Roumanie et à la Géorgie.

Selon les agences de notation, les pertes des assureurs seront comprises entre 20 et 35 milliards de dollars. Cette guerre pèsera aussi sur la branche aviation qui avec la saisie de plus de 500 avions par la Russie connaîtrait le plus grand sinistre aviation de son histoire estimé à environ 5 milliards de dollars, soit une perte plus importante que celle subie après les événements du 11 septembre 2001, ce qui induira forcément lors du renouvellement à d'importantes hausses au niveau des taux risques de guerre qui pourraient atteindre des niveaux jamais réalisés.

Par ailleurs, le risque de cyberattaques a augmenté à la suite de cette invasion ciblant ainsi des entreprises ou des institutions gouvernementales occidentales. Par conséquent, certains assureurs mondiaux ont commencé à prévoir de nouvelles formulations dans leurs polices d'assurance cybernétique pour exclure la guerre et éviter les différends sur ce qui est couvert.

Cette guerre a bien entendu des répercussions sur l'économie tunisienne, notamment compte tenu de notre forte dépendance envers les importations en céréales russes et ukrainiennes. S'agissant de la couverture en assurance, la garantie automatique des risques de guerre (RG) sur les polices Transport a été suspendue dans les eaux de la mer Noire et la mer d'Azov. La garantie Risques Ordinaires (RO) est souscrite avec une vigilance renforcée. Ainsi, la plupart des compagnies d'assurances tunisiennes, ont pris les dispositions nécessaires par le biais de leurs réseaux pour éviter à l'avenir toute expédition/voyage envers cette zone.

Lamia Ben Mahmoud

### Siège Social - Tunis

12, Avenue du Japon Montplaisir - B.P 29 - 1073 Tunis

Tél. : (216) 71 904 911- Fax: (216) 71 904 930

E-mail : [tunisre@tunisre.com.tn](mailto:tunisre@tunisre.com.tn)

[www.tunisre.com.tn](http://www.tunisre.com.tn)

f : [www.facebook.com/Tunis-Re-178608322175326/](https://www.facebook.com/Tunis-Re-178608322175326/)

in : [www.linkedin.com/company/tunis-re/](https://www.linkedin.com/company/tunis-re/)



# La RSE en Assurance : Enjeux et Mise en œuvre



Par Hela Nouira Youssef

Dès la moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, le courant «Business Ethics» a émergé aux États-Unis, incitant les dirigeants d'entreprise à prendre en considération les dimensions éthiques et morales dans leurs décisions en plus de l'objectif de maximisation des profits financiers.

Cette conception s'est progressivement développée pour redéfinir le rôle de l'entreprise. En effet, plutôt que de se limiter à maximiser ses profits en respectant les lois en vigueur, la mission de l'entreprise s'est élargie à un devoir envers la société en général dans une approche plus «long-termiste»: l'entreprise devrait prendre en compte les besoins de la société et des générations futures en contribuant au développement durable. L'objectif d'une entreprise reste la création de richesses qui va lui permettre d'investir, entre autres, pour le bien collectif, d'où l'importance de l'aspect économique pour la RSE à l'instar des aspects sociaux et environnementaux.

La RSE est très vaste et couvre plusieurs aspects, nous citons principalement :

- Les droits de l'homme
- Les conditions de travail
- La gouvernance
- L'éthique
- L'environnement
- Le respect du consommateur
- Le développement local

## Les Critères ESG

La démarche RSE d'une compagnie peut être évaluée en se basant sur des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). Ces critères prennent en compte les impacts des trois axes de l'analyse extra-financière suivants :

- Environnemental : il s'agit de mesurer l'impact de l'activité de l'entreprise sur l'environnement, notamment en ce qui concerne la pollution et l'utilisation des ressources naturelles ;
- Social : ce volet traite de la qualité des relations d'une entreprise avec ses salariés en mesurant des indicateurs relatifs au degré de respect des droits desdits salariés et de prise en compte de leurs besoins par l'employeur ;
- Gouvernance : cet axe porte sur l'appréciation de la manière dont une entreprise est effectivement dirigée et contrôlée à travers l'analyse du fonctionnement des différents organes de gouvernance et du degré d'application des pratiques de bonne gouvernance.

Par ailleurs, l'analyse ESG ne se limite pas aux trois axes listés ci-dessus, mais s'étend également à l'appréciation de la qualité des relations de l'entreprise avec ses parties prenantes.

Pour mesurer la performance de la société sur chacun de ces axes, plusieurs indicateurs peuvent être utilisés. La transparence étant un principe fondamental de la RSE et nécessaire à la mesure de l'avancement dans l'atteinte des objectifs de développement durable, on parle désormais de «Reporting ESG».

Dans ce cadre, la directive du Parlement européen oblige certaines grandes entreprises à inclure dans leur rapport de gestion une déclaration non financière comprenant des informations relatives, au moins aux questions environnementales, sociales et de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption.

En effet, sur les 250 entreprises les plus importantes du monde, 93% communiquent sur leurs performances en matière de durabilité et 82% d'entre elles le font sur la base du référentiel GRI (Global Reporting Initiative).

Le nombre de compagnies d'assurance figurant dans le classement des risques ESG des entreprises qui fournissent des rapports non financiers à la base de données GRI.



**La RSE est issue de la norme ISO 26000 qui est une norme internationale relative à la responsabilité sociétale des organisations qui définit comment les organisations peuvent et doivent contribuer au développement durable.**

### Cadre Réglementaire de la RSE

La RSE est issue de la norme ISO 26000 qui est une norme internationale relative à la responsabilité sociétale des organisations qui définit comment les organisations peuvent et doivent contribuer au développement durable.

### Le marché de l'assurance et RSE

Les assureurs ont pour mission fondamentale d'évaluer, d'anticiper et de gérer les risques sur le long terme, ils sont donc concernés directement par la problématique du développement durable dans ses trois dimensions économique, sociale et environnementale.

Ce qui distingue davantage les assureurs des autres industries, c'est que leur engagement se traduit immédiatement dans leurs offres produites. Les assureurs ne cherchent plus uniquement à proposer un meilleur prix pour une garantie donnée, mais davantage à proposer des services et des engagements associés.

Le pilier environnemental est un sujet d'actualité dans le domaine de l'assurance. Par exemple, Hannover Re, s'est désengagé récemment du projet d'oléoduc EACOP porté notamment par Total Energies en Afrique de l'Est.

**La RSE définit la responsabilité sociale et environnementale comme étant un principe adopté par les entreprises pour assumer les conséquences de l'impact de leurs activités sur la société et l'environnement.**

**L'état des lieux en Tunisie a révélé un développement certain mais timide vu que les démarches RSE restent peu structurées.**

De son côté, Axa a renoncé à couvrir l'énergéticien allemand RWE, le plus grand émetteur de CO2 en Europe.

Également, au cours de l'année 2020 Chubb a cessé de vendre des assurances aux sociétés dépendant largement du charbon pour leurs activités, y compris les nouvelles centrales électriques thermiques.

En octobre 2021, Munich Re précisait qu'elle ne fournirait plus de couvertures de réassurance pour des nouveaux projets de sables bitumineux. Juste après, le réassureur allemand a annoncé le lancement d'un deuxième fonds (Munich Re Fund II), doté de 500 Millions \$ pour les investir dans des assurtech ainsi que dans des start-ups spécialisées dans le risque cyber et climatique.

## **La RSE en Tunisie**

### **■ Cadre Règlementaire**

Sur le plan législatif, la Tunisie a réalisé des avancées en matière de RSE. Après 2011, le législateur tunisien a adopté plusieurs textes de loi dans la même veine que la loi 2018 relative à la RSE établie en se basant sur la Charte des Nations Unies, la Déclaration Universelle des droits de l'Homme, la charte de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement.

En effet, la loi 2018 sur la RSE définit la responsabilité sociale et environnementale comme étant un principe adopté par les entreprises pour assumer les conséquences de l'impact de leurs activités sur la société et l'environnement grâce à une démarche transparente entraînant des retombées communautaires positives au niveau local.

Cette loi encadre la RSE en prévoyant la création des commissions régionales comme comité d'orientation et de gestion de projets RSE et d'un observatoire national RSE au sein du gouvernement pour le suivi et la coordination des activités RSE dans le pays.

A cet effet, le cadre juridique tunisien s'oriente vers l'intégration des considérations socio-environnementales dans les stratégies des entreprises, mais aussi l'intégration des normes assurant le respect des "bonnes pratiques" reconnues à l'échelle internationale.

### **■ Application des démarches RSE**

L'état des lieux en Tunisie a révélé un développement certain mais timide vu que les démarches RSE restent peu structurées.

En conséquence, et dans la lignée de la Stratégie Nationale de la Responsabilité Sociétale des Organisations et des Entreprises, le Conseil du Marché Financier et la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis ont mis à la disposition des entreprises tunisiennes cotées en Bourse le 2 Décembre 2021 un Guide de reporting ESG qui s'insère dans le cadre des engagements internationaux de la Tunisie au titre du Pacte mondial des Nations Unies.

Ce Guide explique les concepts de base et l'utilité de la démarche RSE et du reporting ESG, ainsi que les recommandations pratiques de leur mise en œuvre tout en laissant aux entreprises une marge d'analyse suffisante pour tenir compte de leurs enjeux propres et de leurs spécificités.

Le guide de la bourse de Tunis recense 32 indicateurs clés de performance déclinés en 19 indicateurs environnementaux, 17 indicateurs sociaux et 22 indicateurs de bonne gouvernance.



**Pour Tunis Re, les initiatives engagées dans le domaine de la «RSE», font l'objet d'un système intégré reposant sur la Gouvernance, le social et le respect de l'environnement.**

Le choix de ces indicateurs a reposé sur le résultat d'un processus de consultation et de concertation suite à une enquête et des entretiens sur le marché tunisien. Ce guide repose aussi sur une étude de benchmarking conduite avec d'autres places boursières et prend en compte non seulement les évolutions des préoccupations internationales notamment le changement climatique et la problématique de la biodiversité mais aussi les enjeux nationaux de développement de l'innovation et de développement de l'économie sociale et solidaire.

Ainsi, les entreprises tunisiennes sont donc appelées à choisir les indicateurs les plus pertinents en relation avec leurs activités, puis de progresser d'une année à une autre pour inclure le reste des indicateurs de performance. Ceci favorisera une meilleure visibilité sur le reporting ESG et permettra de connaître les entreprises les plus engagées en matière de R.S.E.

### ■ Le Marché de l'assurance en Tunisie et la RSE

Sur le marché tunisien, les assureurs sont conscients de l'importance des engagements sociaux et sociétaux. Fin Février 2022, une deuxième convention-cadre de partenariat et de coopération a été signée, entre le ministère de l'Education et la Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurance (FTUSA) afin d'appuyer les efforts de l'État en matière de développement de l'infrastructure des établissements éducatifs. La première convention a été réalisée en 2020.

Cette convention stipule que les sociétés d'assurance contribueront à la réalisation des travaux de réaménagement et d'embellissement de plusieurs écoles publiques.

### Tunis Re et sa démarche RSE

Pour Tunis Re, la prise en considération des enjeux sociaux et environnementaux de l'activité ainsi que les initiatives engagées dans le domaine de la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE), font l'objet d'un système de gouvernance intégré reposant sur les trois axes, à savoir Environnemental Social et Gouvernance.

Le plan d'action RSE de Tunis Re couvre un ensemble de thèmes et l'intégration ESG dans les activités de la société recense l'ensemble des actions menées par la société pour le bien-être, la diversité, l'inclusion et l'engagement sociétal.

Structurée et inscrite dans la durée, la stratégie RSE de Tunis Re repose sur trois piliers fondamentaux suivants :

#### 1. La Responsabilité envers la Société et l'Environnement

Considérée comme une dimension indispensable dans notre stratégie, Tunis Re a adopté une étude établie par des experts en Energie et fluides dans le but d'optimiser notre consommation d'eau et d'énergie.

Dans ce même cadre, la société détient une politique environnementale formalisée signée sous forme d'un accord de partenariat avec l'association «Act Up» visant à instaurer une politique de zéro papier, favoriser la gestion des déchets et à privilégier les sources d'énergies renouvelables.

Dans cette même logique de protection de l'environnement, la société a choisi aussi de ne plus jeter mais recycler les cartouches d'encre liquide et les cartouches poudre toner contenant des matériaux non biodégradables qui représentent un véritable facteur de pollution de nos sols et de nos rivières.

Sur le plan métier, Tunis Re a réduit son exposition aux risques polluants : il s'agit notamment des risques toxiques, les activités impliquant les armes, la production d'énergie à base de charbon et les sables bitumineux, etc.

## 2. La Responsabilité envers la Société et le sociétal

Tunis Re s'est engagée dans une procédure opérationnelle qui a été mise en place pour garantir des formations à ses équipes tout en respectant les normes internationales et la réglementation Tunisienne.

Cette démarche est liée à l'égalité des chances et la diversité, l'hygiène et la sécurité sur le lieu de travail, le droit du travail et la formation du personnel.

Pour Tunis Re, la parité dans les différents organes et structures est un enjeu essentiel du fait que les femmes et les hommes se distinguent et se complètent sur le plan des caractéristiques individuelles. Actuellement, le genre féminin représente 56% du nombre de salariés total, le genre du Codir est à 25% et notre Conseil d'Administration est représenté à raison de 40% par des femmes avec une représentation féminine dans tous les comités qui émanent du Conseil.

Quant aux implications sociétales de l'entreprise, la stratégie adoptée a pour objectif d'orienter et de suivre la création de valeurs extra-financières relevant du champ du Développement Durable.

Dans ce cadre, plusieurs actions ont été entreprises :

- Dons de matériels (table d'opération, pistolet de biopsie, bistouri électrique, matelas et autres matériels à une salle d'opération) au profit de l'hôpital Wassila Bourguiba (service D) pour un montant de 75 mille dinars financé par l'ensemble du personnel de la société ;
- L'octroi d'une subvention annuelle contribuant au financement du budget de l'Association des Handicapés Moteurs « les Anges » ;
- La prise en charge du réaménagement d'une école en rénovant son bloc sanitaire et ses classes ;
- Dans le cadre de sa participation dans le domaine sportif, Tunis Re soutient la Fédération Tunisienne d'Escrime dans ses activités et notamment lors de l'organisation de la coupe du monde en Tunisie en tant que sponsor « Silver » ;
- L'inclusion des personnes à besoins spécifiques dans la vie professionnelle et de développement des compétences : Pour Tunis Re, la diversité est une richesse à cultiver et l'enjeu est de s'adapter à l'environnement économique et sociétal. Dans cette optique, Tunis Re compte parmi ses employés deux personnes à besoins spécifiques.
- Le respect des lois et conventions régissant l'activité d'assurance et de réassurance et des mesures de lutte anti-blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.
- La participation à des fonds de développement régional : Tunis Re appuie les grands projets à travers des participations directes dans leur capital via des fonds sectoriels spécialisés suivant une vision globale FCPR (Fonds Commun de Placement à Risques) soit :
  - FCPR « Swing » pour un montant de 3.000.000 dinars
  - FCPR « Max Espoir » pour un montant de 1.500.000 dinars
  - FCPR « Azimuts » pour un montant de 1.500.000 dinars.

L'ambition de Tunis Re est de se forger l'image d'un acteur financier de référence pour financer les projets opérant dans le domaine de l'économie verte, l'économie numérique, et ceux permettant un développement régional inclusif.

**Tunis Re s'est engagée dans une procédure opérationnelle qui a été mise en place pour garantir des formations à ses équipes tout en respectant les normes internationales et la réglementation Tunisienne.**

**La RSE est considérée comme un exercice de communication destiné à valoriser l'image de marque de l'entreprise.**

- Sur le plan culturel et éducatif : Tunis Re a publié un livre sur l'histoire de l'assurance en Tunisie intitulé «L'assurance en Tunisie : Les grands moments d'un secteur» et qui a été distribué dans les établissements de l'enseignement supérieur ainsi qu'à tous les partenaires de la société.
- Pour assurer une bonne hygiène de vie au profit des employés, avec l'accord du Comité d'Hygiène et de sécurité, la société a aménagé un espace convivial pour la pause déjeuner dans une terrasse du bâtiment, et ce, afin de cristalliser des moments de partage entre collègues autour d'un repas.
- Également, l'octroi d'une subvention annuelle au profit de l'amicale des employés de la société pour renforcer la solidarité et la cohésion des équipes et promouvoir la culture de l'entreprise.

### **3. Le respect des règles de bonne Gouvernance**

Convaincue que la bonne gouvernance est un facteur clés de succès, de crédibilité et de durabilité, Tunis Re s'est engagée dans les pratiques suivantes :

- La transparence : Pour assurer une transparence des décisions qu'elle prend et des activités qu'elle mène, Tunis Re diffuse toutes les décisions et activités dont elle est responsable :
  - Les informations financières de la société ainsi que les décisions qui émanent du conseil et de l'Assemblée Générale : Sites web de Tunis Re, du Conseil du Marché Financier et de la Bourse de Tunis.
  - Les informations et actualités de la société et du marché de l'assurance : dans le site web de la société, dans les réseaux sociaux et LinkedIn.
  - Publication hebdomadaire d'une revue de presse relatant les nouveautés et actualités du marché national et international de l'assurance, sur le site web de la société et dans les réseaux sociaux.
  - Publication trimestrielle d'une newsletter traitant un sujet d'actualité touchant le secteur d'assurance, sur le site web de la société et dans les réseaux sociaux.
- La mise en place d'un processus et une procédure formelle de lutte contre la corruption couvrant toutes les activités de la société ;
- Respect des données à caractère personnel approuvé par l'Instance Nationale de Protection des Données Personnelles ;
- La séparation des fonctions du Président du Conseil et du Directeur Général ;
- Une représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et des comités de surveillance ainsi qu'à l'égalité professionnelle.

### **Conclusion**

La RSE est considérée pour l'entreprise comme un exercice de communication destiné à valoriser son image de marque et à être réellement intégré à sa stratégie et par conséquent, de contribuer à la création de la valeur pour toutes les parties prenantes.

Pour Tunis Re, la RSE est avant tout un outil de gestion des risques qui permet de repérer les signaux faibles et même anticiper les controverses qui pourraient nuire à sa réputation.

En plus, la RSE est considérée comme un facteur d'innovation et un accélérateur de transformation permettant d'identifier les opportunités stratégiques. ■

# ACTUALITES

## Nationales

### Tunis Re Flash Infos

• A l'occasion de son 40<sup>ème</sup> anniversaire Tunis Re a édité un ouvrage sur l'histoire de l'assurance en Tunisie intitulé «L'Assurance en Tunisie: Les Grands Moments d'un secteur».

• Tunis Re subit l'impact du risque souverain sur lequel sa capacité de gestion demeure marginale : sa note de solidité financière (FSR) a été revue de B+ (good) à B (fair).

La perspective de la FSR a été améliorée de négative à stable. Les notes de crédit reflètent la solidité du bilan de Tunis Re, qu'AM Best évalue comme très robuste.

• Lancement, très prochainement, de la nouvelle version du site web de Tunis Re. Cette refonte vise d'une part à améliorer et à faciliter l'accès à l'information à ses partenaires et de l'autre à s'adapter aux nouvelles exigences du web.

Avec une navigation repensée et simplifiée, une interface claire et un contenu enrichi, la nouvelle version s'adapte aux différentes résolutions d'écrans et supports utilisés.

### Indemnisation des victimes des inondations de Nabeul

En vertu de la loi n°2019-24, qui a élargi le champ d'intervention du Fonds de Garantie des Assurés «FGA», à l'indemnisation des dégâts résultant des inondations de 2018, Tunis Re a été chargée de gérer la section dédiée à la réparation des dommages matériels subis par les victimes du gouvernorat de Nabeul.

Ci-après la situation au 21 Avril 2022:

Nombre de Dossiers :	
- Déposés	872
- Traités	207
- Acceptés	163
<b>Montants approuvés en DT</b>	<b>6 090 351,059</b>
<b>Montants réglés en DT</b>	<b>6 048 803,990</b>

### CGA : Restitution des travaux sur la SBR

Organisation, le 31.03.2022, de l'atelier de restitution du projet de mise en place d'une nouvelle règle de solvabilité pour les sociétés d'assurance et de réassurance basée sur les risques (SBR). Appuyé par la Banque Mondiale, le projet s'inscrit dans le cadre de l'alignement des exigences prudentielles régissant le secteur d'assurance avec les standards internationaux.

Un programme d'assistance technique a été confié au consortium composé de deux cabinets FINACTU et OPTIMIND qui ont présenté les résultats des travaux liés au diagnostic du secteur d'assurance, la définition de la feuille de route pour l'adoption de la nouvelle règle de solvabilité et la détermination des exigences quantitatives et qualitatives de la SBR..

### L'entrée en vigueur des normes IFRS est reportée

Sur décision de l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 31 décembre 2021, l'application des normes internationales d'information financière (IFRS) pour l'établissement des états financiers consolidés, a été reportée au 1<sup>er</sup> janvier 2023, avec la possibilité d'une application anticipée courant les années antérieures à 2023.

### Partenariat entre la FTUSA et le Ministère de l'Éducation

La Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurance «FTUSA» a signé, le 7 février 2022, une convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation afin d'appuyer les autorités dans leurs efforts visant à développer l'infrastructure des établissements éducatifs.

### Fixation de la base de calcul des commissions «Wakala» et du taux «Moudharaba»

En application des dispositions de l'article 205 du Code des Assurances l'arrêté de la Ministre des Finances en date du 15 mars 2022, a fixé la base de calcul des commissions «Wakala» et le taux «Moudharaba». L'arrêté stipule notamment que «L'entreprise d'assurance takaful et/ou retakaful perçoit en contrepartie de la gestion des opérations d'assurance takaful sur la base du contrat wakala, une commission de mandat «Wakala» calculée sur la base d'un pourcentage des cotisations».

### Renforcement de la coopération professionnelle entre les corporations Tunisienne, Algérienne et Libyenne

Deux conventions de partenariat ont été signées le 7 février 2022 avec La Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurance «FTUSA», la Fédération Libyenne et l'Union Algérienne des Sociétés d'Assurance et de Réassurance. L'objectif étant de renforcer la coopération bilatérale et l'échange d'informations dans le domaine des assurances.

### Signature d'un protocole d'accord entre les autorités de contrôle égyptienne tunisienne

L'autorité de régulation financière égyptienne (FRA) et le Comité Général des Assurances tunisien (CGA) ont signé un protocole d'accord (MoU) qui vise à renforcer la coopération entre les deux pays et l'échange d'informations dans le secteur de l'assurance et de la réassurance.

### La MAE Assurances devient membre du groupement d'intérêt économique européen et méditerranéen «Euresa»

La MAE Assurances est, depuis le 11 mars 2022, la première compagnie d'assurances tunisienne membre d'Euresa, groupement d'intérêt économique européen et méditerranéen rassemblant des mutuelles d'assurance européennes et méditerranéennes.



# ACTUALITES

## Internationales

### Lancement du système électronique de la carte orange

Le système électronique de la carte d'assurance internationale entre pays arabes est entré en vigueur le 1er avril 2022. Cette initiative fait suite au lancement du système électronique de la carte orange par l'Union Générale des Assureurs Arabes «GAIF».

Les deux formats (papier et électronique) seront utilisés durant la période de transition qui prendra fin au 30 juin 2022.

### Algérie : Une hausse de 4,8%, enregistré en 2021

Selon le Conseil National des Assurances «CNA», le chiffre d'affaires de l'ensemble des assureurs algériens atteint 151,895 milliards DZD (1,08 milliard US\$) à fin 2021, soit une hausse de 4,8% comparativement à 2020. Le total du chiffre inclut les primes directes et les acceptations internationales de réassurance.

### Maroc : Augmentation du chiffre d'affaires 2021

L'Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale «ACAPS» a déclaré une hausse des primes émises par les compagnies d'assurances et de réassurance qui ont atteint près de 50,25 milliards de dirhams (MMDH) au cours de l'année 2021, soit une évolution de 10% comparativement à 2020.

### Mauritanie L'assureur Sunu s'installe en Mauritanie.

Le groupe SUNU obtient un agrément pour la création d'une filiale en Mauritanie. Dénommée SUNU Assurances Mauritanie SA, la nouvelle structure est autorisée à exercer des activités d'assurance vie et non vie.

### Vols Egypte/Russie : Le gouvernement égyptien accorde sa garantie à «EgyptAir»

Le parlement égyptien a approuvé une loi qui autorise le ministère des Finances à offrir une protection d'assurance à la compagnie nationale aérienne qui a repris ses vols en direction de la Russie, aujourd'hui sanctionnée par plusieurs pays dans le monde.

Cette décision est intervenue après que l'assureur égyptien Misr Insurance Holding Co a retiré son assurance sur les vols d'EgyptAir pour ce qui est des lignes russes, dans un contexte de guerre en Ukraine et des sanctions.

### Bilan des Cyclones en Afrique

- Cyclone Batsirai à Madagascar le 5 février 2022 : 121 morts, 61 500 personnes déplacées, 19 000 maisons et 4 500 salles de classe détruites.

- African Risk Capacity (ARC) s'engage à verser 10,7 millions USD d'indemnités pour aider le gouvernement.

- Cyclone Gombe Mozambique le 11 mars 2022 : 12 décès, 40 blessés et 3 000 foyers détruits.

- Inondation Afrique de Sud le 17 & 18 Avril 2022 : 443 personnes, près de 4 mille maisons rasées et plus de 13 500 endommagées, 250 écoles touchées.

### Ghana Re ouvre une succursale à Casablanca

Ghana Re a inauguré une nouvelle succursale à Casablanca (Maroc) dénommée Ghana Re Casablanca.

### Grand Re : Un nouveau réassureur en Tanzanie

Grand Re vient d'avoir son agrément pour exercer ses activités en Tanzanie. Le nouveau réassureur est devenu par la suite la deuxième compagnie de réassurance locale de Tanzanie, rejoignant la Tanzania Reinsurance Company «TanRe» dont 45% de son actionnariat est détenu par des fonds de pension.

### Le bâtiment du Lloyd's est fermé par des militants écologistes

Le 12 avril 2022, soixante militants du groupe d'activistes pour le climat « Extinction Rebellion» ont assiégé le bâtiment du Lloyd's à Londres contraignant la direction à fermer ses locaux pendant toute une journée. Les militants critiquent le rôle du Lloyd's dans l'assurance des projets liés aux énergies polluantes.

### Fusions & Acquisitions

- Oman Insurance a signé, le 23 février 2022, un accord avec Generali pour l'acquisition de ses activités d'assurance vie aux Emirats Arabes Unis.

### Nominations :

- M. Raouya Abderrahmane a été nommé, le 17 février 2022, Président du Conseil National des Assurances «CNA».

### Manifestations

- La 33<sup>ème</sup> conférence de l'Union Générale des Assureurs Arabes (GAIF) se tiendra du 5 au 8 juin 2022 à Oran, Algérie. Elle aura pour thème : «Le nouveau contexte économique et social et son impact sur le secteur de l'assurance: défis et opportunités pour le marché arabe des assurances?».

- La 48<sup>ème</sup> Conférence/Assemblée Générale Annuelle et la célébration du 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'Organisation des Assurances Africaines «OAA» auront lieu du 25 au 30 juin 2022 à Nairobi (Kenya).

### Hommages Posthumes :

Décès de M. Reyda Farid Benbouzid figure emblématique des assurances en Algérie et en Tunisie, est décédé le 21 février 2022 à l'âge de 80 ans. Paix à son âme.

# Indicateurs Clés du Marché des Assurances en Tunisie

## Au 31.12.2021

en MDT

**Au 31 Décembre 2021**  
**Le secteur des assurances**  
**en Tunisie a été caractérisé par :**

- Le marché a généré un chiffre d'affaires global de 2.776 MDT, en hausse de 8% par rapport à la même période de l'année dernière.
- Le cumul des indemnisations a atteint 1.497 MDT en hausse de 11% par rapport au 31.12.2020.
- Le nombre total de contrats souscrits a atteint 2 840 709 soit une évolution de 5%.
- Le nombre total de sinistres déclarés a atteint 1307 867 en hausse de 8% par rapport à la même période de l'année dernière.
- Les placements ont atteint 7 513 MDT, soit une évolution de 10% par rapport au 31.12.2020.

	2019	2020	EVOL 20/19	2021	EVOL 21/20
<b>Chiffre d'Affaires</b>	<b>2 414</b>	<b>2 572</b>	<b>7%</b>	<b>2 776</b>	<b>8%</b>
Auto	1 057	1 112	5%	1 207	9%
Vie	559	624	12%	694	11%
Autres	798	836	5%	876	5%
<b>Indemnisations</b>	<b>1 421</b>	<b>1 349</b>	<b>-5%</b>	<b>1 497</b>	<b>11%</b>
Auto	740	636	-14%	671	5%
Vie	502	509	1%	515	1%
Autre	179	204	14%	312	53%
<b>Nbre de contrats souscrits</b>	<b>2 671 154</b>	<b>2 712 722</b>	<b>2%</b>	<b>2 840 709</b>	<b>5%</b>
Auto	1 495 704	1 577 387	5%	1 669 971	6%
Vie	531 904	441 417	-17%	442 407	0%
Autre	643 546	693 918	8%	728 331	5%
<b>Nbre de sinistres déclarés</b>	<b>1 402 967</b>	<b>1 209 783</b>	<b>-14%</b>	<b>1 307 867</b>	<b>8%</b>
Auto	288 398	216 966	-25%	249 111	15%
Autre	1 114 569	992 817	-11%	1 058 756	7%
<b>Placements</b>	<b>6 199</b>	<b>6 843</b>	<b>10%</b>	<b>7 513</b>	<b>10%</b>

**Meilleurs Voeux de Bonne Continuation à nos Chers Collègues**  
**MM. Mongi Maazaoui, Mohamed Hamada & Samir Ben Abid;**  
**Joyeuse Retraite !**



Directeur Responsable de la Publication : Mme Lamia Ben Mahmoud

Contact : Direction Marketing Site web : [www.tunisre.com.tn](http://www.tunisre.com.tn) Email : [mark@tunisre.com.tn](mailto:mark@tunisre.com.tn)

Société Tunisienne de Réassurance

12, Avenue du Japon Montplaisir - B.P 29 - 1073 Tunis - Tél : (216) 71 904 911 Fax: (216) 71 904 930 R.C. : B1115971996

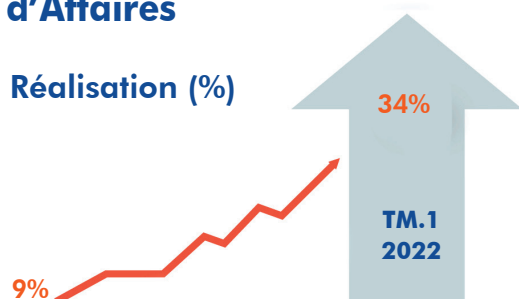
# Indicateurs d'Activité Trimestriels de Tunis Re

## 1<sup>er</sup> Trimestre 2022

**Chiffre d'Affaires**

**54,553 MDT**

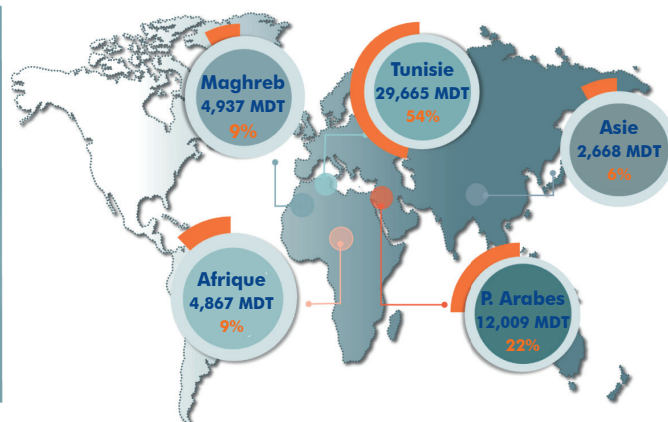
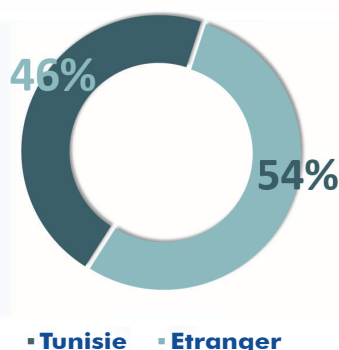
Réalisation (%)



**43,107 MDT**

**Prime Retenue**

**Taux de Rétention**



**18,508 MDT**

**Charge Sinistres**

**Ratio de Sinistralité**

**37%**



**348 MDT**

**Placements**



**5,750 MDT**

**Revenus**

**BOURSE :** Indicateurs Au 31.03.2022 des Sociétés d'Assurances Cotées en Bourse

(En M DT)

Compagnie	Primes Émises			Charge Sinistres Brute			Produits de Placements		
	Mars-22	Mars-21	Var%	Mars-22	Mars-21	Var%	Mars-22	Mars-21	Var%
STAR	126,277	120,105	5%	72,055	61,273	18%	20,027	18,622	8%
ASTREE	91,853	68,266	35%	15,772	12,749	24%	9,605	8,957	7%
BH Assurance	43,265	41,387	5%	22,478	21,350	5%	4,284	3,751	14%
Assurances Maghrebias*	83,309	73,562	13%	32,393	25,826	25%	4,875	4,122	18%
Tunis Re	54,553	49,970	9%	18,508	17,345	7%	5,750	6,744	-15%

\* Charge sinistres nette